

MAIRIE de CHAMPNETERY
(Haute-Vienne)

**Note de synthèse (en application de l'article 107 de la loi NOTRe)
annexée au COMPTE ADMINISTRATIF 2017
du Budget Principal
de la Commune de CHAMPNETERY (87400)**

Le Compte Administratif retrace les dépenses et les recettes réellement exécutées au cours de l'exercice.

Comme le Budget, il se décompose en deux sections : fonctionnement et investissement.

1°/ Evolution des dépenses et recettes :

	2015	2016	2017
Dépenses réelles de fonctionnement	339 719,55	325 704,39	324 499,23
Recettes réelles de fonctionnement	401 295,84	392 343,54	436 400,18

Dépenses réelles d'investissement	75 206,57	45 197,10	165 147,47
Recettes réelles d'investissement	46 074,40	62 362,78	166 146,34

2°/ Evolution de l'autofinancement :

La capacité d'autofinancement est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles.

	2015	2016	2017
Autofinancement brut	61 576,29	66 639,15	66 900,95
Remboursement part capital des emprunts	19 341,93	20 522,32	21 231,32
Autofinancement net	42 234,36	46 116,83	45 669,63

3°/ Principales dépenses de fonctionnement :

	2015	2016	2017
Charges à caractère général (chapitre 011)	96 231,33	75 003,46	73 335,42
Dépenses de personnel (chapitre 012)	181 943,90	176 247,23	181 585,69
Autres charges de gestion courante- participations et subventions- (chapitre 65)	51 285,16	50 344,35	43 880,86

Evolution des effectifs de la collectivité :

	2015	2016	2017
Emplois titulaires à temps complet	2	2	2
Emplois titulaires à temps non complet	3	3	3

4°/ Recettes de fonctionnement :

	2015	2016	2017
Produits des services (chapitre 70)	30 497,71	35 567,90	35 981,97
Impôts et taxes (chapitre 73)	201 162,23	201 851,15	202 142,16
Dotations et participations reçues (chapitre 74)	150 026,86	139 132,02	144 923,65
(dont :			
la dotation forfaitaire	63 082,00	54 887,00	50 376,00
la dotation de solidarité rurale	27 425,00	31 528,00	39 691,00
la dotation nationale de péréquation	18 269,00	16 570,00	15 698,00
Autres produits de la gestion courante(chap.75)	8 429,52	2 696,90	2 955,00
Revenus des immeubles			

La baisse des revenus des immeubles (salle polyvalente et maison locative) est due au départ des locataires de la maison locative et la mise en vente de cette dernière en 2016. Cet immeuble a été vendu en 2017.

5°/ Remboursement de la dette :

	2015	2016	2017
Part capital	19 341,93	20 522,32	21 231,32
Part intérêts	7 093,97	6 377,35	5 632,45
Total de l'annuité	26 435,90	26 899,67	26 863,77

6°/ Encours de la dette :

	2015	2016	2017
Capital restant dû au 31/12/N	164 021,68	148 099,36	132 868,04
Encours de la dette par habitant	282,31	260,74	236,84

7°/ Section d'investissement :

Dépenses :

En 2017 les dépenses réelles d'investissement se sont élevées à 165 147,47 € pour 45 197,10 € en 2016.

Cette augmentation s'explique par le fait que des programmes importants ont été réalisés en 2017, à savoir :

- . Construction de Sanitaires en Modulaire pour l'Ecole Primaire
- . Rénovation d'une salle de classe en salle d'activités scolaires et périscolaires
- . Rampes d'accès handicapé pour la Mairie et la Salle d'activités scolaires et périscolaires
- . Travaux de Voirie 2017 : Trottoir du Bourg+VC de Lourtaud +VC de Petit-Pelouneix + CR de Perth + VC13b de Neuvielle.
- . Achat de Tablettes informatiques pour l'Ecole Primaire
- . Achat de mobilier extérieur de sport.

Recettes :

En 2017 les recettes réelles d'investissement se sont élevées à 166 146,34 €, à savoir principalement :

- . Subventions d'investissement (chapitre 13) = 40 451,76 €
- . Emprunt en euros = 6 000,00 €

. FCTVA	=	9 164,04 €
. Taxe d'Aménagement	=	3 007,97 €
. Dons et Legs en capital	=	74 967,43 €

Recette exceptionnelle en 2017 = 74 967,43 € = vente d'actions provenant d'une donation faite par un particulier à la Commune en 2011. Le produit de cette vente a permis à la Commune de financer les travaux d'investissement réalisés en 2017, en limitant le recours à l'emprunt.

En 2017 un emprunt, à taux bonifié par le Département (0.25%), d'un montant de 6 000 €, a été souscrit par la Commune.

8°/ Divers :

Evolution de la population :

	2015	2016	2017
Population au 01/01/N	581	568	561

Evolution des impôts locaux :

	2015	2016	2017
Taxe d'habitation	14,26%	14,26%	14,26%
Taxe foncière sur le bâti	16,13%	16,13%	16,13%
Taxe foncière sur le non bâti	58,05%	58,05%	58,05%

Fait à CHAMPNETERY le 22/02/2018

Le Maire,


Pierre LANGLADE

